



Avenance Entreprises fait collecter, traiter et valoriser l'ensemble des huiles alimentaires usagées.



660 tonnes
d'huile usagée
valorisées en 2007,
soit 5 500 000 km
propres*

Les huiles sont valorisées comme
**combustible
ou
carburant**

Depuis 2005, deux prestataires spécialisés et agréés par l'Agence de l'Eau prennent en charge la **collecte et le pré-traitement** des huiles usagées. Ils garantissent une **traçabilité de cette filière** de traitement et de son recyclage. L'utilisation de ces huiles dans les filières d'élaboration de produits cosmétiques ou d'alimentation animale est strictement exclue.

Pour en savoir plus www.avenance.fr